

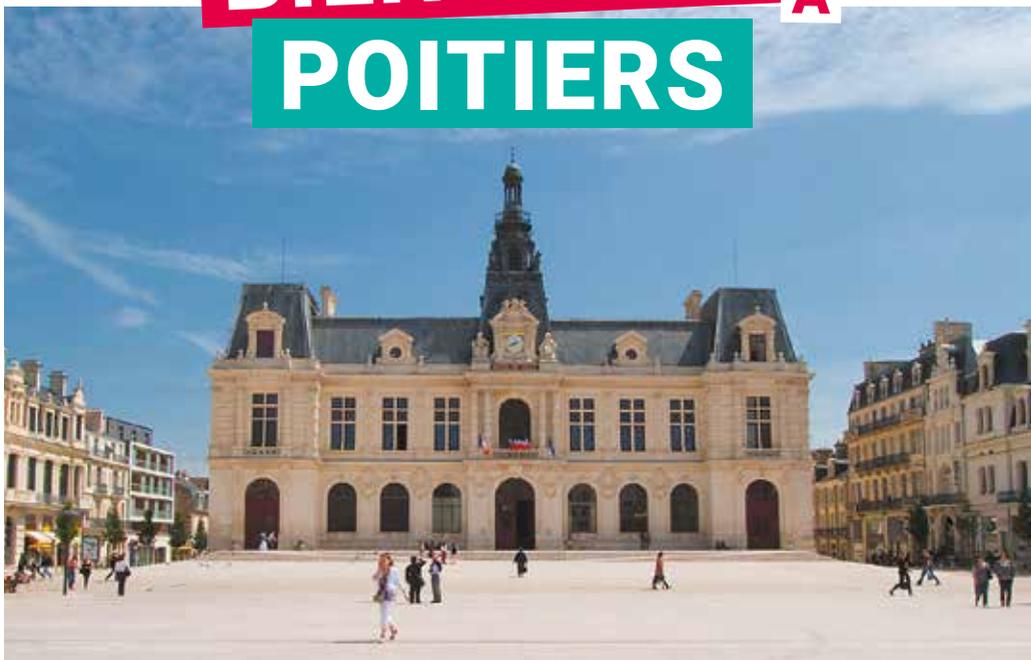


À LA DÉCOUVERTE
DE MA VILLE



Campus France vous guide
dans vos premiers pas en
France et vous fait **découvrir**
Poitiers, votre nouveau lieu
de vie.

BIENVENUE À
POITIERS





L'ARRIVÉE À POITIERS /

◆ Un Guichet d'accueil pour les étudiants internationaux

À votre arrivée, présentez-vous au Guichet d'accueil des étudiants internationaux de l'Université de Poitiers.

La Communauté urbaine de Grand Poitiers, l'Université de Poitiers, le CROUS et les différents acteurs associatifs et culturels seront heureux de vous y accueillir et de vous accompagner dans vos démarches pour :

- les titres de séjour,
- le dossier d'aide au logement auprès de la Caisse d'allocations familiales (CAF)
- le sport, la culture, la santé,
- les activités spécifiques pour les étudiants internationaux.

Partenaires du Guichet d'accueil :

- l'ISAE-ENSMA, École Nationale Supérieure de Mécanique et d'Aérotechnique, Poitiers Futuroscope,
- Sciences Po Poitiers,
- l'École européenne supérieure de l'image.

Adresse : Université de Poitiers, Direction des relations Internationales, Guichet accueil des étudiants internationaux, Hôtel Chaboureau (bâtiment E 11), 49 place Charles de Gaulle, 86000 Poitiers.
Accès : bus n° 0, 1, 3, 11, 12, 15, 16, 17, 21, arrêt Notre-Dame.

Accueil : du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

Afin d'obtenir de l'aide sur les formalités administratives et des informations sur la vie universitaire, les étudiants et doctorants internationaux seront accueillis au cours d'une permanence ou sur rendez-vous.

Contact pour les étudiants internationaux jusqu'au master : 05 49 45 30 87 ou

accueil.international@univ-poitiers.fr

Contact pour les chercheurs et doctorants internationaux : 05 49 45 42 64 ou ri@univ-poitiers.fr

Pour la rentrée 2023, une permanence d'accueil des étudiants internationaux est organisée du 28 août au 25 septembre, du lundi au vendredi, de 10h à 19h, au Centre de conférences de Grand Poitiers, 58 boulevard du Grand Cerf à Poitiers, dans la gare de Poitiers.



Pour plus d'informations :

- téléchargez le **Welcome Guide**, livret d'accueil des étudiants internationaux (bilingue français/anglais) :

<https://www.univ-poitiers.fr> > s'ouvrir à l'international > venir à l'université de Poitiers > guide

- consultez le site : <https://www.univ-poitiers.fr> > s'ouvrir à l'international > venir à l'université de Poitiers

◆ L'accueil des chercheurs

Les chercheurs et les doctorants peuvent également se présenter au Guichet d'accueil, auprès du correspondant du centre de service Euraxess de l'université de Poitiers.

◆ Les parrains

Vous pouvez être accompagné par un parrain à Poitiers!
Deux façons possibles :

• **L'Université de Poitiers** a mis en place un dispositif pour les étudiants internationaux, afin d'être accompagné par un parrain pendant un semestre : <http://mdl.univ-poitiers.fr> > étudiants > parrainage

• **L'association ESN** (Erasmus Student Network) de Poitiers propose également un programme de parrainage grâce au Buddy System : <http://poitiers.ixesn.fr/buddy-system>

◆ L'accueil dans l'établissement

Quel que soit votre établissement à Poitiers, consultez le site internet de Campus France qui propose une série de **Fiches pratiques dédiées à l'accueil dans les différents établissements d'enseignement supérieur :**

<https://www.campusfrance.org> > Etudiants > Ressources documentaires > Informations pratiques pour les étudiants > Dispositifs d'accueil des établissements

Si votre établissement d'accueil n'apparaît pas dans cette liste, rendez-vous directement sur son site internet.

Contacts à Poitiers :

- à l'Université, les personnels du Service des Relations internationales ont des correspondants-relais dans chaque UFR, école ou institut : <https://www.univ-poitiers.fr/choisir-luniversite/organisation/annuaire-des-services/#contacts> ou ri@univ-poitiers.fr

- à l'ISAE-ENSMA : international@ensma.fr

- à Sciences Po Poitiers : thomas.defaye@sciencespo.fr

- à l'École européenne supérieure de l'image : c.martin@eesi.eu

◆ Les services nationaux

- étudiants : www.etudiant.gouv.fr

- doctorants, chercheurs : <http://www.euraxess.fr/fr>



Bien vous accueillir est une préoccupation majeure pour tous les établissements d'enseignement supérieur en France ! Le **label Bienvenue en France** est attribué aux établissements qui remplissent des critères élevés de qualité dans l'accueil des étudiants internationaux.



LE LOGEMENT À POITIERS /

Se loger n'est pas toujours facile. Les loyers sont souvent élevés et les propriétaires exigent une garantie financière (caution).

L'offre de logement est cependant variée : parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, résidences étudiantes et résidences privées, logement chez l'habitant, colocation...

L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant le départ de votre pays d'origine.

Le CRIJ (Centre Régional d'Information Jeunesse) Poitou-Charentes met à votre disposition sur son site local, Jeune à Poitiers, des pages très complètes sur le logement dans la région : <https://www.jeuneapoitiers.fr> > me loger

QUELQUES CONSEILS

◆ Se loger pour quelques jours

• **L'Auberge de Jeunesse de Poitiers**, dans un parc. Adresse : 1 allée Roger Tagault, 86000 Poitiers. Contact : 05 49 30 09 70 ou poitiers@hifrance.org Site : <http://www.fuaj.org>

• Pour les **hôtels à petit prix**, à proximité de la gare et du centre-ville, consultez le site (multilingue) de l'Office de tourisme de Poitiers qui recense tous les hébergements possibles : <http://www.ot-poitiers.fr/> ou écrire à accueil.international@univ-poitiers.fr

◆ Se loger pour une longue période

• **Les logements étudiants du CROUS** (Centre Régional des Œuvres Universitaires) de Poitiers. Adresse : 13 rue Théodore Lefebvre (bâtiment A7), 86000 Poitiers.

Accueil : du lundi au jeudi, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30, le vendredi de 10h à 12h30.

Contact : 05 35 37 17 05.

Site : <http://www.crous-poitiers.fr/>

Site Trouver un logement :

<https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

• Les plateformes de logements privés :

Des offres de logements étudiants, gérés par des organismes privés, sont disponibles à Poitiers : Consultez par exemple :

- <https://www.adele.org>

- <https://www.immojeune.com/>

- <https://www.location-etudiant.fr>

- <https://housinganywhere.com/fr/>

- <https://www.studapart.com>

• Il existe aussi un **site géré par le CROUS, Lokaviz**, qui recense notamment **le logement étudiant chez les particuliers** : <https://www.lokaviz.fr/>

• **La colocation** : consultez *La carte des colocs*, un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation : <https://www.lacartedescolocs.fr/>

• **D'autres solutions sur le site de Campus France** : www.campusfrance.org/fr > s'organiser > logement

◆ Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : www.visale.fr

◆ Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits : 32 30 ou www.caf.fr

◆ Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap

Prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil. Dans certains établissements, il existe des services spécialisés pour les étudiants en situation de handicap (aide au logement, mais aussi aux transports et aux études).

LES DÉPLACEMENTS À POITIERS



Pour rejoindre Poitiers, si vous venez :

- de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, prenez le TGV Atlantique qui relie directement l'aéroport à la gare de Poitiers en 2h30.

- de l'aéroport d'Orly, prenez la navette jusqu'à la gare Montparnasse à Paris puis le TGV qui relie directement Poitiers centre-ville en 1h30.

- de l'aéroport de Bordeaux, prenez la navette directe jusqu'à la gare Saint-Jean à Bordeaux puis le TGV direct pour Poitiers.

- de Paris, prenez le TGV à la gare Montparnasse : <https://www.oui.sncf/>



En ville et dans sa périphérie, empruntez les transports en commun (bus) du réseau Vitalis : <https://www.vitalis-poitiers.fr/>

Pour des trajets dans la région, prenez les trains régionaux de Nouvelle Aquitaine : <https://www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine> et pensez aussi aux bus pour voyager à petit prix : <https://fr.ouibus.com/> ou <https://www.flixbus.fr/>



Pour le co-voiturage, consultez les sites collaboratifs, comme par exemple : <https://www.blablacar.fr>



Pour être plus autonome, utilisez les vélos de **Cap sur le vélo**, le service de location de vélos du Grand Poitiers : [> déplacements > vélos](https://www.grandpoitiers.fr)

À l'Université de Poitiers, un **Service d'accueil des étudiants en situation de handicap qui accompagne et conseille** a été mis en place : <http://www.univ-poitiers.fr> > Trouver une formation > Se faire conseiller > Etudier en situation de handicap
Contact : accueil.handicap@univ-poitiers.fr

Le CROUS, partout à votre service

Trouver une aide et des conseils, se restaurer, se loger, dénicher un job, tout savoir sur la vie étudiante, c'est aussi au CROUS que ça se passe !



Le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) est présent dans les grandes villes universitaires françaises.

Il gère les résidences et les restaurants universitaires, offre la possibilité de rencontrer des assistants sociaux, propose des activités culturelles et des offres d'emplois.



LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

◆ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- Se connecter sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- Plus d'informations et cas particuliers sur :

<https://www.campusfrance.org> > s'organiser > CVEC

◆ Validation de l'inscription

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.



LE TITRE DE SÉJOUR

À SAVOIR

- Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS : vous devez le valider en ligne dès votre arrivée en France, sur le site de l'ANEF (Administration numérique pour les Étrangers en France). Cette démarche est à effectuer obligatoirement dans les trois mois suivant votre arrivée : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

- Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois » : votre demande de titre de séjour s'effectue à la Préfecture.

- Si vous possédez un visa « mineur scolarisé » et que vous êtes devenu majeur, vous devez solliciter un titre de séjour directement sur l'ANEF ou auprès de la préfecture de votre lieu de résidence dans les deux mois suivants votre majorité : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour ou VLS-TS, la demande doit se faire au cours du troisième mois avant la date de fin de validité de votre titre en cours sur le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Ce tutoriel pourra vous aider dans cette démarche : https://www.youtube.com/watch?v=-iGha_yqN04

- Les services d'accueil de votre établissement pourront vous guider en cas de difficultés.

Pour en savoir plus sur les droits et obligations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110>



LA VIE PRATIQUE /

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire, **en ligne**

ou dans une des agences bancaires qui sont implantées à Poitiers.

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : www.service-public.fr > Argent > Comptes bancaires > Droit au compte

SE SOIGNER

Se soigner en France est quasiment gratuit, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.**

Connectez-vous au site <https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour en savoir plus :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé

En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités. Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe médicale pluridisciplinaire qui peut vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

C'est le cas à l'Université de Poitiers où est implanté un Service de Santé Universitaire (SSU).

Adresse : 4 allée Jean Monnet (bâtiment C4), 86000 Poitiers.

Accueil : du lundi au jeudi, de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Contact : 05 49 45 33 54.

Voir les recommandations médicales importantes (multilingues) sur le site : <http://ssu.univ-poitiers.fr/>

SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (MUTUELLE)

Il est recommandé de souscrire une assurance complémentaire pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'assurance maladie obligatoire et gratuite.

Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une assurance complémentaire la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site comparatif de mutuelles étudiantes.

ASSURER SON LOGEMENT

En France, il est obligatoire d'assurer son logement.

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès

de votre banque ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.

N° D'URGENCE

SAMU : 15 Service d'aide médicale urgente.

Police secours : 17 en cas de violences, vol, cambriolage.

Pompiers : 18 en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

Le 112 : numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir ! Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :

- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Étrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année :

<http://ecolesdete.campusfrance.org>

- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

TROUVER UN JOB OU UN STAGE

Il est important de disposer de ressources financières suffisantes pour venir étudier en France.

Travailler en France, lorsqu'on est étudiant étranger, est possible à titre accessoire, c'est à dire pour une durée maximum de 964 heures par an. Il ne peut donc s'agir que d'un **salaires d'appoint**.

Attention : pour travailler en France, si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union européenne, vous devez disposer d'un titre de **séjour étudiant** valide.

Pour vous aider dans votre recherche, 2 adresses :

• **le CRIJ de Nouvelle Aquitaine** : (Centre Régional d'Information Jeunesse) met à votre disposition une plate-forme pour trouver un job ou un stage : <http://jobs.pourlesjeunes.com/index.php?nosso=1>

• **le site Jobaviz du CROUS** pour trouver un job étudiant compatible avec vos études :

<http://www.jobaviz.fr>



LES SORTIES À POITIERS /

PRATIQUER UN SPORT

• Dans votre école ou dans votre université, vous pouvez avoir un accès privilégié aux activités sportives en vous renseignant au Service des sports de votre établissement d'accueil.

À l'Université de Poitiers, le Service universitaire des activités physiques et sportives propose de nombreuses activités gratuites :

<http://suaps.univ-poitiers.fr/>

• À Poitiers, les services de la communauté urbaine disposent d'un grand nombre d'équipements à votre disposition : <https://www.grandpoitiers.fr/> > sports > le guide pratique du sport

PARTICIPER

Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire, grâce aux nombreuses associations étudiantes, locales ou nationales.

À Poitiers, en septembre, est organisé un Mois d'Accueil (MA) pour découvrir et rencontrer les acteurs institutionnels, les associations locales et les habitants de la ville. Un mois entier pour faciliter votre découverte de la ville et des campus !

Pour savoir où s'adresser :

- renseignez-vous dans votre établissement (Service de la vie étudiante). À l'Université de Poitiers, consultez la liste de toutes les associations :

<https://www.univ-poitiers.fr/> > Vivre les campus > Vie associative et initiatives étudiantes

- rendez-vous à la **Maison des Étudiants** de l'Université de Poitiers, un lieu de vie partagé, qui accueille tous les étudiants :

<http://mde.univ-poitiers.fr/> > présentation > maison des étudiants

- consulter les sites nationaux :

www.animafac.net ou www.letudiant.fr

- À l'Université de Poitiers, le Service des Relations internationales, organise régulièrement un *Café international* pour faciliter les échanges entre étudiants français et internationaux.

Contact : ri@univ-poitiers.fr

SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

Poitiers propose de nombreuses façons de se cultiver ou de faire la fête. Théâtres, musées, cinémas, expositions, rencontres festives, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants, la plupart du temps : <http://www.ot-poitiers.fr/> > sites culturels

À Poitiers, vous pouvez bénéficier de spectacles à

prix réduits grâce à la **Carte Culture** gratuite pour les jeunes de 16 à 26 ans : <http://www.carteculture.org/>

Vous pouvez également consulter le guide des activités, souvent gratuites, proposées par le Service culture de l'Université de Poitiers :

https://www.univ-poitiers.fr > vivre les campus > culture

Pour se distraire ou se cultiver, à Poitiers, on trouve :

- 5 grands cinémas (ville et périphérie), dont 2 cinémas d'Art et d'Essai, le CAP Castille et le Dietrich (tarifs étudiants, carte de fidélité).

- 5 musées dans le Grand Poitiers, dont le Miroir, un lieu culturel unique ouvert à tous les champs de l'expression visuelle (tarifs réduits pour les étudiants).

- une douzaine de salles de spectacles, dont le TAP (Théâtre auditorium de Poitiers), scène nationale : <https://www.tap-poitiers.com/>

- une quinzaine de librairies, dont la librairie la Belle Aventure et la librairie Gibert où vendre et acheter des livres d'occasion.

- un réseau de 5 bibliothèques-médiathèques autour de la grande médiathèque François Mitterrand : <http://www.bm-poitiers.fr/>

- un espace de culture et médiation scientifique, l'Espace Mendès France, pour débattre de sujets scientifiques : <https://emf.fr/>

À Poitiers, pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité, consultez le **grand quotidien régional, la Nouvelle République** disponible en kiosque ou sur internet :

<https://www.lanouvellerepublique.fr/poitiers>

Vous pouvez aussi voir l'agenda du site de l'Office de Tourisme de Poitiers : <http://www.ot-poitiers.fr/> > sortir > agenda



LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

Poitiers, capitale romane, est labellisée Ville d'art et d'histoire depuis 1985.

• Le panorama des Dunes (accessible en bus ou à pied), pour la vue exceptionnelle sur le centre historique de la ville.

• La Salle des Pas-Perdus de l'ancien palais des Comtes de Poitou et Ducs d'Aquitaine, l'un des plus remarquables ensembles architecturaux du Moyen-Âge en France.

• L'église Notre-Dame-la-Grande, bel exemple d'art roman.

• L'église Saint-Hilaire-le-Grand, inscrite au Patrimoine mondial par l'Unesco, sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle.

- La Grand'Rue, très ancienne rue bordée de maisons à pans de bois et d'hôtels particuliers.
 - Le musée Sainte-Croix, vaste bâtiment de béton et de verre, avec l'une des plus importantes collections de sculptures de Camille Claudel (entrée gratuite pour les étudiants).
 - Le parc de Blossac, poumon vert du cœur de ville, l'un des plus beaux parcs de France.
 - Le Futuroscope, parc de loisirs ludique à thème technologique et scientifique (à 10 km de Poitiers, accessible par le bus n° 1 du réseau Vitalis).
- Pour en savoir (et en voir) plus sur le site de l'Office de Tourisme : <http://www.ot-poitiers.fr/> > découvrir > histoire de Poitiers

MAI

- Nuit européenne des Musées, animations et visite gratuite du musée Sainte-Croix de Poitiers.
- Marathon Poitiers - Futuroscope, pour les fans de course à pied.

JUIN

- Fête de la musique, de la musique partout dans la ville (concerts gratuits).

JUILLET-AOÛT

- Poitiers l'été, nombreuses manifestations et animations culturelles pour tous, dans divers lieux de la ville.

SEPTEMBRE

- **Le Mois d'accueil des étudiants à Poitiers**, tout un mois pour découvrir la ville (animations, soirées, forums, expos, concerts) et une **Journée d'accueil des internationaux**, le 16 septembre, avec un pique-nique à l'Ilot Tison, lieu de promenade et d'animations.
- **Nuit européenne des chercheurs**.
- Journées du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement.

OCTOBRE

- **Nuit des étudiants du monde**, grande soirée d'accueil pour les étudiants internationaux à Poitiers.
- **Fête de la science**, dans les laboratoires des universités.
- **Poit'étrangers**, une opération organisée avec la mairie de Poitiers qui permet aux familles poitevines d'accueillir des étudiants internationaux afin de partager un moment convivial et découvrir la culture locale.

NOVEMBRE

- **Soirée d'accueil des chercheurs et enseignants-chercheurs internationaux**, en partenariat avec la Ville de Poitiers.

Pour en savoir plus, consultez le site de la Ville de Poitiers : <https://www.poitiers.fr/index.php>

DÉCEMBRE

- **Rencontre Poit'étrangers Noël**, une rencontre conviviale entre étudiants internationaux (restant à cette période à Poitiers) et familles autour d'un repas.

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

FÉVRIER

- Poitiers Geek Festival, toutes les communautés geek ont rendez-vous à Poitiers pour deux jours de fête et de partage.

MARS

- **Printemps de la Recherche**, pour découvrir les laboratoires de recherche de l'Université et échanger avec les chercheurs.
- **Printemps de l'Europe**, avec le CRIJ pour débattre sur l'Europe.
- **Rencontres littéraires Bruits de langues** portées par l'association culturelle lettres et langues.

AVRIL

- Festival A Corps, représentations artistiques contemporaines autour des visions du corps humain.
- Gamers assembly, conférences, spectacles, concours, tournois de jeux vidéos et de sports électroniques.
- Journées des arts et de la culture dans l'enseignement supérieur.



Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

*Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.*



LES CHOSES À SAVOIR

Grand Poitiers :
195 000 habitants

Ville de Poitiers :
90 000 habitants

POITIERS, CHEF-LIEU
DU DÉPARTEMENT DE LA
VIENNE, l'un des 12 départements
de la Région Nouvelle Aquitaine

1431 : année de la création de
l'Université de Poitiers qui fait partie
du Groupe de Coïmbra, réseau de
40 universités les plus anciennes
d'Europe

**RÉGION
NOUVELLE
AQUITAINE,**

6^e RÉGION
D'ACCUEIL
des étudiants
étrangers en France
(25 000 étudiants
internationaux)

Université de Poitiers :
30 000 étudiants

dont **4 300** étudiants
internationaux de 137 pays différents

1 000 doctorants
de 63 nationalités différentes

**L'une des villes qui accueille en France le plus
d'étudiants étrangers !**



POITIERS, CLASSÉE EN 11^e POSITION DES VILLES DE FRANCE (sur 46)
OÙ IL FAIT BON VIVRE ET ÉTUDIER (palmarès du magazine L'Étudiant)

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernent tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'accueil des établissements :
<https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/nouvelle-aquitaine-554>

CAMPUS FRANCE

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - www.campusfrance.org